

Avenant Circulaire Classes horaires aménagés

Mesdames les directrices Messieurs les directeurs d'école

S/C de mesdames les inspectrices et messieurs les inspecteurs de circonscription

Mesdames les principales et Messieurs les principaux

Pour Attribution

Mesdames les directrices de CIO et Messieurs les directeurs de CIO

Pour information

Pour tenir compte de la période exceptionnelle que nous vivons et pour permettre à la procédure d'affectation en classes à horaires aménagés de se dérouler.

1- **La date limite de réception des dossiers de candidatures par les collèges d'accueil est reculée au 25 avril** au lieu du 3 avril afin de laisser le temps aux écoles de renseigner le dossier, et aux familles, de le faire remplir par la structure support de l'activité artistique.
Les écoles pourront prioritairement scanner les dossiers aux collèges sollicités et en cas de difficultés les transmettre au collège sollicité par courrier après avoir pris soin d'en faire un double

2- Les collèges d'accueil organiseront les commissions locales en distanciel afin **d'établir la liste des élèves retenus sur la base des informations recueillies dans les dossiers de candidatures**. Ils la feront parvenir **Lundi 18 mai au plus tard à la DESCO -division de la scolarité -au lieu de vendredi 15 mai**
Adresse mail : ce.94 desec @ac-creteil.fr

3- La commission départementale devrait pouvoir se tenir le lundi 25 mai comme prévu initialement, mais sous des modalités qui pourraient s'adapter à l'évolution de la situation et qui vous seront communiquées ultérieurement.

4- A partir du 10 juin, après validation d'AFFELNET 6é, les collèges d'accueil enverront la notification d'affectation aux familles pour **inscription le 26 juin au plus tard**.

Je vous remercie de faire remonter aux inspectrices et aux inspecteurs de circonscription ainsi qu'à Catherine Vié, IEN-Information Orientation, les difficultés que vous pourriez rencontrer

Je sais pouvoir compter sur votre engagement pour assurer la continuité administrative en cette période difficile et vous assure de mon soutien plein et entier.

L'inspectrice d'académie, directrice académique des services de l'éducation nationale du Val de Marne

Guyène MOUQUET BURTIN